

Le syndic bénévole

<p>OBJECTIFS</p> <p>Tout savoir sur la copropriété et ses règles de fonctionnement</p> <p>Bien organiser la gestion de la copropriété</p> <p>Maîtriser les règles et obligations de la mission de syndic</p> <p>LES + DE LA FORMATION</p> <p>Explications didactiques accessibles à tout syndic bénévole débutant ou confirmé</p> <p>Cas pratiques tirés d'expériences de syndics bénévoles</p> <p>Echanges de bonnes pratiques, savoir répondre aux situations courantes et aux questions des syndics bénévoles</p> <p>PUBLIC</p> <p>Formation réservée aux syndics bénévoles</p> <p>PREREQUIS</p> <p>Aucun</p> <p>DEROULEMENT</p> <p>3 séances de 2 heures</p> <p>LIEU</p> <p>Soit dans vos locaux</p> <p>Soit chez nous à Lyon Ainay</p> <p>Soit en visio (Teams)</p> <p>DATES</p> <p>A définir sur offre</p> <p>HORAIRES</p> <p>Module 1 : 14 h – Module 2 : 16h Module 3 : 18 h</p> <p><i>Documents requis : documents utilisés par les syndics bénévoles : appels de charges, convocations AG, PV</i></p>	<p>Programme</p> <p>Tous points abordés seront illustrés par des cas pratiques issus du quotidien des participants. Formation sur mesure basée sur les difficultés rencontrées.</p>	
	<p>Module 1 : la copropriété avec syndic bénévole</p> <p>La copropriété : fonctionnement et définitions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le règlement de copropriété, état de division - Parties communes et parties privatives, lots - Les tantièmes et les critères d'utilité - Cadre juridique : loi de 1965 - Particularité : ASL <p>Les acteurs de la copropriété et leurs rôles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copropriétaire, - Le syndicat des copropriétaires (SDC) - Conseil syndical (CS) - Le syndic <p>Les missions du syndic bénévole</p> <ul style="list-style-type: none"> - juridique - gestion - gouvernance <p>Organiser les assemblées de copropriétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordre du jour et sa préparation - Formalisme à respecter, la convocation - Pièces jointes à la convocation - Tenue de l'assemblée : le bureau - Feuille de présence, les pouvoirs - Délibérations, - Règles de majorité : simple, absolue, double, Unanimité - Procès-verbal et sa communication - Possibilités de contestations - Exécution des décisions - Risques de nullité, le contentieux AG <p>Les documents de la copropriété</p> <ul style="list-style-type: none"> - RC et EDD - Fiche registre national des copropriétés - Registre des AG : PV et feuilles de présence - Contrats - Carnet d'entretien <p>Questions / réponses - Quizz</p>	<p>Module 2 : la comptabilité en copropriété</p> <p>Les différentes charges de copropriété</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les budgets de charges courantes - Les clés de répartition - Les quotes-parts individuelles - Cas particulier des charges individualisées : Eau froide et chaude, chauffage - Les appels de provision trimestriels - Les décomptes et régularisations annuelles - La répartition charges propriétaires / locataires <p>La comptabilité du syndicat avec syndic bénévole</p> <ul style="list-style-type: none"> - La comptabilité d'engagement - Le compte bancaire du SDC - Le règlement des charges - Les impayés et leurs conséquences - Le recouvrement : <ul style="list-style-type: none"> Procédure amiable (relance, échéanciers), L contentieux, privilèges, ventes forcées - Les autres comptes : <ul style="list-style-type: none"> Le fonds de roulement, Le fonds travaux (loi ALUR) <p>La comptabilité du syndicat, rôle du syndic</p> <ul style="list-style-type: none"> - La tenue de la comptabilité - Les annexes jointes à la convocation AG - La clôture des comptes <p>Questions / réponses - Quizz</p>

<p>OBJECTIFS</p> <p>Tout savoir sur la copropriété et ses règles de fonctionnement</p> <p>Bien organiser la gestion de la copropriété</p> <p>Maîtriser les règles et obligations de la mission de syndic</p> <p>LES + DE LA FORMATION</p> <p>Explications didactiques accessibles à tout syndic bénévole débutant ou confirmé</p> <p>Cas pratiques tirés d'expériences de syndics bénévoles</p> <p>Echanges de bonnes pratiques, savoir répondre aux situations courantes et aux questions des syndics bénévoles</p> <p>PUBLIC</p> <p>Formation réservée aux syndics bénévoles</p> <p>PREREQUIS</p> <p>Aucun</p> <p>DEROULEMENT</p> <p>3 séances de 2 heures</p> <p>LIEU</p> <p>Soit dans vos locaux</p> <p>Soit chez nous à Lyon Ainay</p> <p>Soit en visio (Teams)</p> <p>DATES</p> <p>A définir sur offre</p> <p>HORAIRES</p> <p>Module 1 : 14 h – Module 2 : 16h</p> <p>Module 3 : 18 h</p> <p><i>Documents requis : documents utilisés par les syndics bénévoles : appels de charges, convocations AG, PV</i></p>	<p>Programme</p> <p>Tous points abordés seront illustrés par des cas pratiques issus du quotidien des participants formation sur mesure basée sur les difficultés rencontrées.</p>	
	<p>Module 3</p> <p>Les travaux en copropriété</p>	
	<p>L'entretien du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carnet d'entretien - Gestion prévisionnelle de l'entretien DPE / DTG Diagnostic Technique Global <p>Les différents types de travaux</p> <p>Distinction travaux courants, gros travaux et travaux d'amélioration</p> <p>Vote des travaux</p> <p>Financement des travaux</p> <p>Qui décide et qui paie quoi ?</p> <p>Les aides financières collectives et/ou individuelles selon les travaux</p> <p>Les prêts collectifs</p> <p>La gestion des dossiers de subventions et prêts</p> <p>Les appels de fonds travaux</p> <p>Le suivi de trésorerie travaux</p> <p>Planification et suivi des travaux</p> <p>La consultation des entreprises selon la nature des travaux</p> <p>Suivi des travaux : de la commande à la réception</p> <p>Questions/réponses - Quizz</p>	